



Forum la mer est belle sans éolienne (Lorient 25-27 juin 2026) : Résumé du forum et messages clés.

PIEBÎEM fait le point **sur le Forum La Mer est Belle sans éoliennes** qui s'est tenu du 25 au 27 juin à Lorient, à l'occasion du Festival Lorient-Océans, dont Pennavel (promoteur de la zone éolienne Bretagne sud 1) était l'un des sponsors, et du lancement de l'appel d'offre AO10. Ce forum, organisé par PIEBÎEM et trois associations bretonnes (les Gardiens du large, Gens de Bretagne, Enviro Veritas) a été l'occasion d'une sensibilisation importante des habitants de Lorient et des visiteurs du festival et de riches échanges lors des tables rondes organisées dans le centre de Lorient. (cf photos) . Déroulé du forum et messages clés.

2026, les 400 ans de la Marine nationale : « Les larmes de nos souverains ont souvent le goût salé de la mer qu'ils ont ignorée ». (Richelieu)

Demain ? : les larmes de nos enfants auront le goût amer des mers que nos décideurs auront saccagées

Jeudi 25 juin : Point Presse, Table ronde 1 : Où en sont les projets ? Bretagne Sud, Bretagne Nord, même combat contre le flottant (17h00 – 17h45) ; Table ronde 2 : La menace ignorée aux paysages et au patrimoine mégalithique

Point Presse : Nathalie Beauzemont -LGL, Elizabeth Neau (Forum), Eric Sartori (PIEBIEM), Jean-Jacques Tanguy (Enviro Veritas), Jean-Marc Liron (Enviro Veritas), Briec Tregouet (GDB)

Présentation des associations et de leurs combats à l'occasion du festival Lorient-Océan de la « Maritimité » Bretonne (dont le consortium Pennavel - lauréat de Bretagne Sud 1 - est partenaire avec un pavillon des énergies marines renouvelable) et du lancement de l'appel d'offres gouvernemental AO10 (comportant entre autres Bretagne Sud 2 et Bretagne Nord-Ouest)

La « maritimité » bretonne que vante Lorient-Océans, ce n'est pas Bretagne sud (~40 éoliennes de plus de 300 mètres de haut bien visibles de tout le Morbihan, ~70 éoliennes pour Bretagne Nord-Ouest... De l'éolien flottant proche des côtes !

Pour le parc de Bretagne Nord, on parle d'un projet de 67 éoliennes d'une hauteur de 340 m (contre environ 200 pour de l'éolien posé comme en baie de Saint-Brieuc), qui nécessitera 1,5 million de tonnes de béton, 450 000 tonnes d'acier et 1 200 km de câbles ! lance Jean-Marc Liron. La mer est belle sans éoliennes.

Vidéo 1 Tanguy Larfouillut / Ludywine Brochard : il nous semble essentiel de prendre position publiquement sur ce projet, qui va, selon nous, à l'encontre de ce qui fait la beauté et la singularité de notre Bretagne. Lien <https://piebiem.webnode.fr/ressources-audiovisuelles/>; lien <https://www.instagram.com/reel/DTarb-hiKQM/>

TR 1 - Où en sont les projets ? Bretagne Sud, Bretagne Nord, même combat contre le flottant (17h00 – 17h45) : Nathalie Beauzemont , Jean-Jacques Tanguy, Briec Tregouet, Eric Sartori Jean-Marc Liron, Elizabeth Neau (animation)

Bretagne sud (1 et 2) et BNO c'est quoi ? Les principales incidences-, -les différentes phases et la question du raccordement, Qu'est ce qui peut faire dérailler les projets ?

De l'éolien flottant proche des côtes, une double absurdité qui cumule les inconvénients du fixe (proximité du littoral, maximisation des atteintes paysagères, patrimoniales, à la biodiversité marine, des conflits d'usage - pêche littorale, tourisme, nautisme-) et de l'éolien flottant (immaturité technique, coût exorbitant, agressions irréversibles des fonds marins). Pour Bretagne sud, enquête publique sur le raccordement cet été (pas de date précise), décision finale d'investissement en 2029, il peut encore se passer beaucoup de choses...

Quelle est la carte faible qui peut provoquer l'effondrement du château ? : fragilité financière du consortium Pennavel. impasses techniques/explosion des coûts, échec de l'AO10, opposition montante des habitants, des élus, impossibilité de la pêche ...

TR 2 - La Menace ignorée aux paysages et au patrimoine mégalithique (18h - 18h45) : Emmanuelle Vigier, Nathalie Beauzemont, Briec Tregouet, Jean-Jacques Tanguy, Eric Sartori, Elizabeth Neau

Bretagne sud et patrimoine mégalithique, Emmanuelle Vigier (Ancienne Directrice du Musée de la Préhistoire de Carnac) ; la menace aux paysages, quel horizon pour le littoral ? Image des gabarits DGE (pour Bretagne sud1) et réactions des représentants.

Un classement Unesco enfin acquis en 2025 et demain 40 éoliennes de plus de trois cents mètres pleinement visibles de point emblématiques comme le tumulus Saint-Michel à Carnac et bien d'autres répartis sur tout le littoral morbihanais et passage de trois câbles de 225000 volts dans une partie non fouillée du champ de menhir d'Erdeven. l'Unesco sera saisie.

Les paysages marins comme les aiguilles de Port-Coton, peintes par Monet – un patrimoine immatériel qui serait respecté sur terre !

François Goulard (ancien Pdt du Conseil Départemental du Morbihan) : « Il s'agirait d'un préjudice considérable pour notre région ; pour les pêcheurs, qui perdraient l'accès à une ressource très riche ; pour le tourisme, en raison de la perte d'attractivité d'une nature défigurée... Ce projet serait un crime contre une nature d'une beauté insurpassable. Transformer la mer côtière en zone industrielle est tout bonnement insensé »

David Lappartient (Pdt Départemental du Morbihan) : « *Les photomontages et études paysagères démontrent de manière incontestable que le projet transformerait durablement des panoramas parmi les plus remarquables de France. **L'atteinte à l'image du territoire, fondée sur la qualité exceptionnelle de ses paysages littoraux, serait considérable.*** Le tourisme, compétence de droit du département, ne manquerait pas d'être impacté.

Le Pdt de la Communauté de Commune AQTA, les maires de Belle-Île, Groix, Quiberon, Saint-Pierre Quiberon, Houat...,2 nous sommes tous d'accord sur ce mot d'ordre : « nos paysages ne sont pas à vendre ».

Vendredi 26 juin : Table ronde 3 : Une équation économique intenable, à qui profite le crime ? ; Table ronde 4 - Eolien en mer et biodiversité : une adéquation impossible.

TR 3 - Une équation économique intenable, à qui profite le crime ? (17h00 – 17h45) : Nicolas Bour (Les Amis de St Gildas, RETM) , Christian Pons GDB, Eric Sartori, Elizabeth Neau (animation) : En quoi l'équation économique est intenable ? Tour de table ; Les emplois, qu'en est-il vraiment ? Les alternatives ?

Connaître et faire connaître les coûts complets - Pour bien compter, il faut tout compter, et pour bien décider il faut bien compter. Les décideurs nationaux, les élus du littoral, les citoyens n'ont pas accès aux coûts complets de l'éolien en mer: tarifs garantis plus coûts de raccordements, adaptation du réseau terrestre, indemnisation des productions à perte (« prix négatifs »), subventions, coûts de gestion et de congestion du réseau, modulation du nucléaire, back-up **jusqu'à quatre fois plus élevé que la cible de l'appel d'offre** (370-430€/MWh). En Angleterre, le dernier appel d'offre pour l'éolien flottant a été attribué à 250€/MWh (comprenant le raccordement direct mais pas les autres coûts) ; en Norvège à 280€/MWh

Il y a pourtant 16 types d'énergies renouvelables disponibles en France, moins coûteuses pour les finances publiques et pour le citoyen : pompes à chaleur, géothermie de surface, bioénergies, solaire thermique et photovoltaïque en grande toiture en autoconsommation collective.

La rente de situation des ENR est catastrophique pour l'emploi industriel : en Allemagne, cri d'alarme des industriels Rien que l'année dernière, au moins 100 000 emplois industriels ont été éliminés sans être remplacé ; Olivier Lluansi : ***Les pertes d'emploi générées par les ENR superflus sont d'un ordre de grandeur plus élevés que les potentiels, futurs et très incertains emplois créés.***

Vidéo 2 Tanguy Larfouillut / Ludywine Brochard : Parce que la mer ici est vivante ! Le projet de zone industrielle flottante Bretagne sud ne touche pas que l'horizon et les paysages, il touche aussi un mode invisible mais essentiel : les fonds marins [Lien lien](#)

TR 4 - Eolien en mer et biodiversité : une adéquation impossible (18h à 18h45) : Eric Sartori, Elizabeth Neau : Existe-t-il vraiment des preuves solides et scientifiques que les éoliennes en mer constituent une menace sérieuse pour :les Fonds marins (Coraux, maërl, zostère...) , l'avifaune et les chiroptères, les poissons électrosensibles, cétacés et tortues ...

Sea Shepherd (les Vents de la colère) : « Une menace imminente d'une ampleur telle qu'elle hypothèque l'avenir de la vie marine côtière » « L'industrie éolienne en mer se voit accorder des passe-droits qui seraient refusés à n'importe quelle autre industrie ».

Autorisations massives de destructions d'espèces protégées : 59 pour le « parc » éolien de Saint-Brieuc (54 espèces d'oiseaux et 5 cétacés), 39 pour Dunkerque...

CNPN : « L'adéquation des objectifs éoliens offshore avec l'objectif de zéro perte nette de biodiversité inscrit aux articles L. 110- 1 et L. 163-1 du code de l'environnement paraît difficile voire impossible à atteindre au regard de la connaissance actuelle des incidences » « On ne peut pas compenser la perte d'habitat causée par la disparition des zones d'alimentation pour les oiseaux locaux (nicheurs ou hivernants) et encore moins pour les migrateurs provenant de l'Europe entière. »

Les leçons de Migralion : surprises sur l'intensité des migrations, en particulier migrateurs terrestres y compris des migrateurs terrestres comme les passereaux, les grands oiseaux comme les petits oiseaux migrateurs volent fréquemment dans les tranches d'altitude des pales des parcs éoliens prévus et le choix des zones éoliennes est en plein les couloirs de migrations

La LPO a dénoncé « la précipitation avec laquelle certains projets éoliens commerciaux sont engagés par l'État, au mépris du principe de précaution ». Et émis un avertissement pour Bretagne sud : « Alors qu'une étude similaire, MIGRATLANE, est toujours en cours pour les façades Atlantique, Manche et Mer du Nord de l'Hexagone, Emmanuel Macron a ainsi répété ce 4 novembre aux assises de l'Economie de la Mer à la Rochelle sa volonté d'y simplifier le déploiement de l'éolien en mer. ***Cette portion de notre littoral se trouve pourtant sur la voie***

Atlantique Est, l'un des couloirs de migration les plus importants au monde pour l'avifaune, et protégé par l'Accord international sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA).

Samedi 27 juin : Table ronde 5 : Attribuer la mer aux consortiums : de la petite cuisine des appels d'offre aux conséquences pour la pêche artisanale, le nautisme ; Table ronde 6 : – L'Éolien en mer, est-il aussi un combat culturel ? ; Remise du prix artistique La Mer est Belle sans éoliennes !

TR 5 – Attribuer la mer aux consortiums : de la petite cuisine des appels d'offre aux conséquences pour la pêche artisanale, le nautisme (17h00 – 17h45) : Eric Sartori, Christian Pons, Elizabeth Neau

Les coulisses des appels d'offre éolien en mer : un véritable far Ouest : Saint-Brieuc, Bretagne sud¹, Parcs flottants de Méditerranée, Centre- Manche² : la quasi-totalité des attributions d'éolien en mer ont été problématiques ; critiques récurrentes de la CRE : solidité financière des projets, aventurisme technologique sur la taille des éoliennes (« des développeurs « n'escomptant pas de freins technologiques pour poursuivre la montée en puissance des machines » ; rentabilité financière basé sur des estimations fantaisistes des promoteurs)

Commission Européenne : Les autorités françaises ont confirmé que, en l'absence des aides, l'activité économique soutenue par la mesure (à savoir les investissements dans les parcs éoliens en mer) ne serait pas entreprise » (2 milliards pour Bretagne sud¹, 3,8 milliards pour Bretagne Sud ²)

Nautisme : Appel de Thierry Chabagny - : « j'ai un peu de mal à comprendre le silence radio de mes amis navigateurs sur le sujet des centrales éoliennes qui se profilent à grands pas sur nos côtes ! La reconquête de l'Ouest a déjà commencé pour les vendeurs d'éoliennes dans la baie de Saint-Brieuc ... On va nous faire la même entre Groix et Belle-Île, et ça ne sera que le début... alors bougez vous avant qu'il ne soit trop tard et qu'on slalome en Bretagne comme en Mer du Nord entre les éoliennes »

PIEBÎEM a lancé ***une enquête de perception sur le nautisme*** : comment les pratiquants des diverses activités nautiques perçoivent-ils la modification imminente et radicale de la mer littorale, de ses paysages, de ses horizons, de sa navigabilité ? [lien](#)

Pêche et éolien en mer l'impossible cohabitation : Cour Européenne des Comptes (sept 2023 : « L'accès aux zones de pêche pourrait donc progressivement se réduire, ce qui ferait probablement baisser les revenus de la pêche et exacerberait la concurrence entre les pêcheurs » « Il existe un risque de perte d'emplois dans le secteur de la pêche en raison de la croissance de celui des Energies Marines Renouvelables ... Nous avons constaté que le conflit entre ces deux secteurs (les Energies Marines renouvelables et la Pêche) restait sans issue »

Pêcheurs hollandais : « Avec ce qui est construit ou décidé en Mer du Nord, 25% des zones traditionnelles de pêches sont déjà occupées...***Il faut comprendre que nous sommes chassés de la mer.*** Il ne nous reste presque rien au sud de la mer du Nord. Ce sont des espaces où nous avons toujours pêché de génération en génération. Pendant combien de temps encore pourrons-nous déguster du poisson frais dans notre assiette ? »

Etude de coactivité pêche éolien en mer flottant et zone éolienne Bretagne sud : La région Bretagne a commandité à grand bruit une étude censée démontrée la possibilité de la coactivité en l'éolien en mer, même flottant, et la pêche artisanale. Malgré toutes les prudences sémantiques des rédacteurs, la réponse est clairement non pour Bretagne sud (des systèmes d'ancrage interdisant pratiquement ou totalement (caténaires) la pêche, pas de marges de manœuvres sur l'espacement des éoliennes ou pour pratiquer des couloirs en raison de l'exiguïté de la zone, pas d'adaptation possible des engins de pêche, aucun précédent étranger... La conclusion : l'activité de pêche serait possible s'il s'agissait d'éolien posé !

Vidéo 4 Tanguy Larfouillut / Ludywine Brochard : Parce qu'ici la Mer ce n'est pas un décor !

[lien](#) [lien](#)

TR 6 – L'Eolien en mer, est-il aussi un combat culturel ? (18h à 18h45) : Eric Sartori, David Le Goff, **Elizabeth Neau, Tanguy Larfouillut, Ludywine Brochard de Keroüartz :** La mer, une culture, un imaginaire ? Breton des mers, breton des terres ? De la prise de conscience à l'engagement des artistes ?

Comment au-delà de la rationalité scientifique s'adresser à l'émotion, « parler avec les tripes », comment mieux communiquer et utiliser la force de l'image ? Discussions avec Tanguy Larfouillut, Ludywine Brochard de Keroüartz dont les vidéos d'information sur le projet ont réalisé plus d'un million de vues : un langage simple mais scientifiquement solide, un ton neutre, des questionnements... [lien](#) ; [lien](#) ; [lien](#) ; [lien](#)

Remise du prix artistique La Mer est Belle sans éoliennes ! : le prix est attribué à Dana M pour "Vol de la sterne de Dougall"

Les membres des bureaux des associations sont pour la plupart de culture ingénieur : nous savons calculer les vrais coûts totaux exorbitants- de l'éolien posé ou flottant, estimer les dangers pour la stabilité du réseau électrique, évaluer les tonnes de CO2 qui ne sont pas évitées, nommer et dénombrer les espèces d'oiseaux, de cétacés, de coraux en danger critique d'extinction, expliquer les conséquences pour la pêche artisanale, nous savons moins parler le langage de l'émotion, pourtant si nécessaire à faire ressentir ce qui sera définitivement perdu pour rien, ce que nous ne pourrons plus transmettre, nécessaire aussi à l'action.

Notre action est aussi un combat culturel et esthétique. Certains de nos adhérents ont écrit des romans (Avel Nevez ou la tragédie des pales : un roman de Georges Espinette préfacé par PIEBÎEM), des musiciens nous soutiennent (les sonneurs champions de Bretagne Jacques Philouze et Remi Kergosien, Denez Prigent). Nous entendons aussi mener ce combat-là, et nous

le continuons par un prix d'art plastique La Mer est Belle sans éoliennes remis pour la première fois cette année.

NB : les interventions des promoteurs éoliens dans les domaines culturels, sportifs (nautisme), loisirs : Les Aides d'Etat encouragent et même obligent les promoteurs éoliens à « financer des actions territoriales en vue d'accroître l'acceptabilité publique du projet auprès de la population locale. P« Le producteur s'engage à allouer un montant d'au moins EUR 5 millions... aux mesures de développement territorial, telles qu'indiquées ci-après...ces actions seront menées dans les secteurs d'activité suivants : Éducation et recherche, Culture, patrimoine, tourisme, protection de la nature, les installations sportives et de loisirs destinées principalement à un public local, les médias d'information et/ou produits culturels qui, pour des raisons linguistiques et géographiques, ont un public potentiel limité à la population locale» (Aide d'Etat de 2 milliards € pour Bretagne sud¹, Commission Européenne SA.100269 (2022/N)